



**Signature de l'Accord cadre de partenariat entre :
le Conseil général des Yvelines et Les Haras nationaux sur le Haras
national des Bréviaires**

Salon du Cheval, le 05 décembre 2007

Monsieur le Président du Conseil général des Yvelines
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,
Monsieur le Président du Conseil des chevaux d'Ile de France
Monsieur le Président du Conseil d'administration des Haras nationaux
Mesdames et Messieurs,

Les Haras nationaux ont entrepris depuis 2003 une politique d'ouverture et de partenariat avec les collectivités et les organisations socioprofessionnelles sur l'ensemble de ses sites dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec l'Etat et d'un schéma territorial adopté par le Conseil d'administration de notre établissement.

Cette politique vise essentiellement à favoriser le développement économique de la filière du cheval dans notre pays, à insérer les activités liées au cheval dans le développement local et à permettre, dans des conditions de sécurité et d'attraction touristique et culturelle, une valorisation de notre patrimoine commun, issu d'une longue histoire.

Cette histoire a été marquée récemment par des événements publics fêtant les bicentennaires des Haras, événements qui ont pu mettre en valeur devant un très large public les Haras nationaux du Pin et de Cluny.

Le cheval dans notre société prend une place de plus en plus importante. Plus d'un million d'équidés en France, 10 milliards d'euros de consommation de produits équinés, 67 000 emplois, des pratiques extrêmement diversifiées qui font du cheval une espèce tout à fait particulière, près de 550 000 licenciés, ce qui fait de la Fédération française de l'équitation la troisième fédération sportive de France. Tous les chiffres sont au vert et les progressions sont fortes d'année en année.

Une enquête récente que nous avons pu mener montre que le cheval est une vraie promesse d'avenir dans les loisirs des français, porteur d'activités économiques pour les entreprises, d'emploi et de vitalité dans les territoires. Il a un capital de sympathie important : 1 français sur 3 ayant exprimé le souhait de

posséder un cheval, 62 % ayant déclaré aimer que l'on réintroduise le cheval dans les villes.

La FIVAL, interprofession du cheval de sport, de loisir et de travail, a tenu hier ses assises nationales au sein même de ce salon. Une enquête NST-Sofres commanditée par elle, a montré que 2,2 millions de français de 6 ans et plus pratiquaient l'équitation, bien que souvent de manière occasionnelle. La population de pratiquants réguliers, c'est à dire montant au moins une fois par mois est de 800 000 personnes. Le potentiel de développement est donc très important.

Je rajouterai simplement à ces quelques chiffres la position de leader de la région Ile de France : première en nombre de licenciés, avec plus de 90 000, première par le nombre de centres équestres : plus de 600. Je ne voudrais pas m'étendre davantage sur ces chiffres qui illustrent combien il est nécessaire d'accompagner ce développement, notamment en favorisant dans des lieux emblématiques, comme celui des Bréviaires, situé au cœur cette région, l'approche du cheval pour le plus grand nombre, du plus jeune au plus âgé.

Le protocole d'accord et de partenariat que nous allons signer, Monsieur le Président, vient accroître les partenariats que nous avons pu déjà mettre en œuvre sur une dizaine de nos sites, avec à chaque fois une large ouverture aux spécificités locales. Il s'inscrit pour Les Haras nationaux dans cette dynamique d'aménagement du territoire, dont on sent la grande complexité dans des zones où l'urbain a tendance à tout envahir, où les zones périurbaines deviennent des interfaces indispensables avec le milieu rural, quant à lui oublié des citoyens.

Il s'inscrit également dans une dynamique visant à accroître les activités de nos pôles hippiques, au-delà des missions traditionnelles d'étalonnage et de services publics aux éleveurs et détenteurs de chevaux. Car nous allons effectivement maintenir une forte implication de cette activité sur Les Bréviaires.

Mais au-delà, c'est bien l'accès au plus grand nombre de la pratique équestre ou de la connaissance du cheval qui est recherchée. Le Haras des Bréviaires est déjà, mais doit devenir encore plus, un haut lieu d'attractivité et d'activités équestres pour des publics les plus diversifiés : la découverte de l'animal et du vivant, les jeux autour du cheval, le cheval outil d'éducation, la connaissance de l'histoire et de la culture fantastique véhiculée par cet animal à travers l'espace et le temps, faisant de lui un acteur de civilisations et un vecteur d'insertion sociale.

Déjà l'association « Cheval et Insertion » est présente dans les locaux du Haras. Demain, grâce à notre partenariat, d'autres organisations professionnelles pourront sans doute bénéficier de cet espace, de ses installations et équipements, dont la modernisation sera entreprise grâce à l'implication du Conseil général des Yvelines.

Le site du Haras des Bréviaires va donc devenir, nous l'espérons, un lieu de vie autour du cheval, un lieu de culture, un lieu ouvert auquel les personnels du Haras, que je salue ici pour leur engagement dans cette démarche et leur professionnalisme, seront étroitement associés.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que toutes vos équipes, pour avoir accepté d'ouvrir ce partenariat au travers de l'accord Cadre que nous allons maintenant signer, première pierre, si je puis dire, d'un projet commun qui doit se formaliser d'ici à 6 mois.

François ROCHE-BRUYN
Directeur général des Haras nationaux